

incendie

M

**Présentation du plan d'action
concernant les pompières du
Service de sécurité incendie de Montréal
au comité exécutif de la Ville de Montréal**

Par François Massé
Directeur
Le 11 février 2015

63

Montréal

Sécurité

SI

18

Montréal



Politique du respect de la personne

Tolérance 0 à l'égard de l'intimidation et du harcèlement

Le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) a fait plusieurs rappels à l'interne quant à la Politique de respect de la personne de la Ville de Montréal. De nombreux messages ont aussi été émis indiquant qu'il fallait travailler ensemble à mettre en place un climat de travail harmonieux.

De multiples moyens ont été déployés jusqu'à maintenant pour s'assurer que tous les employés du SIM travaillent dans un environnement sain et harmonieux :

- Entre 2009 et 2012, la majorité des employés (syndiqués et cadres) ont visionné une vidéo faite spécialement pour prévenir le harcèlement.
- Après 2012, une formation portant sur le respect de la personne a été donnée à l'ensemble des employés et aux cadres du service.
- 2015 - Démarche de formation sur la civilité en cours pour tous les employés du SIM.

Politique du respect de la personne

Plan d'action destiné aux pompières

Le directeur du SIM s'adressera aux pompières au cours de la semaine pour les informer que des rencontres seront organisées afin de les laisser s'exprimer librement sur le climat de travail.

- Tenue de trois groupes de discussion animés par des personnes identifiées par le Service des ressources humaines.

Trois objectifs :

- 1) Recueillir les renseignements permettant de dresser un portrait général de la situation.
 - 2) Dépister les personnes pouvant requérir du soutien particulier et les référer aux personnes-ressources.
 - 3) Faire un rappel des ressources et mécanismes en place à la Ville dans ce domaine (ex. : PAE pompiers).
- Dépôt du bilan des groupes de discussion (portrait général du climat) et des recommandations.
 - Un volet relatif à la situation des femmes dans le service pourrait être inclus dans la formation sur la civilité prévue en 2015.

Aménagement des locaux

En ce qui concerne la cohabitation pompières/pompier, il existe des mesures d'ajustement. Par exemple :

- Les pompières qui pratiquent le métier dans des casernes qui disposent d'une salle auxiliaire (genre de petit dortoir) peuvent utiliser cet endroit pour dormir. Elles peuvent aussi utiliser le bloc sanitaire des officiers, un endroit qui peut être verrouillé.
- Les pompières (6/31) et les pompiers de la caserne 22 (arr. de Saint-Léonard) ont pris des ententes de gré à gré pour que les pompières aient leurs endroits bien à elles.

À la mi-année 2014, le SIM a apporté des ajouts à son programme fonctionnel technique des casernes concernant les locaux destinés aux pompières.

Travaux à venir entre 2015-2017

L'ajout d'un bloc sanitaire avec cabine de déshabillage et la transformation de la salle auxiliaire en dortoir dédié seront faits pour quatre casernes tandis qu'une autre connaîtra l'ajout d'un bloc sanitaire avec cabine de déshabillage pour femmes.

D'autres aménagements sont à prévoir.

Promotion du métier de pompier

Le SIM est soucieux de recruter des candidats qui reflètent la diversité de la population montréalaise et adhère au programme d'accès à l'égalité en emploi.

Moyens :

- Présence dans les salons de l'emploi.
- Vidéo « [Pompiers à votre service](#) » qui a servi dans le cadre d'une tournée de promotion du métier dans les écoles secondaires de l'agglomération de Montréal et qui est disponible dans le site Internet du SIM.
- Les organisations sportives seront aussi ciblées dans le processus de promotion.
- Le SIM participe également à un projet documentaire qui mettra en lumière la profession exercée par les femmes (Femme de feu de Shootfilms, diffusion future à la SRC).
- Nous travaillons également en collaboration avec les institutions d'enseignement qui offrent les programmes de formation liés à la sécurité incendie.

Il est dans l'intérêt de tous de faire connaître le métier de pompier par des femmes qui le vivent au quotidien. Une femme apporte une vision différente de voir et d'exercer le métier.

Le SIM compte 31 pompières sur un ratio de 2430 pompiers, soit un peu plus de 1 % de ses effectifs pompiers.



Questions

Des questions ?



incendie

M

63

éal

Sécurité

SI

18

M



Montréal 